CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

# Formation du Conseil des ministres : les préfets rappellent au premier ministre sa promesse d'un ministre régional

**Abitibi-Témiscamingue, le 20 octobre 2026** – À l'approche de la formation du nouveau Conseil des ministres, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) rappelle au premier ministre Paul St-Pierre Plamondon son engagement à y nommer une personne élue dans la région. Pour les préfets, cette nomination doit assurer une représentation forte de l'Abitibi-Témiscamingue dès le début du mandat et permettre de traduire les engagements électoraux en actions concrètes pour sa population.

« *Le premier ministre a pris un engagement clair envers l'Abitibi-Témiscamingue : nommer un ministre responsable de la région qui vient de la région. Avec le précédent gouvernement, nous avons dû attendre près de quatre ans avant que cela arrive. Nous ne voulons pas revivre cette situation. Notre région doit pouvoir compter sur une voix, qui défend ses priorités à la table des décisions et qui les fait entendre dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental dès le premier jour.* », affirme Gilles Chapadeau, président de la CPAT et maire de la Ville MRC de Rouyn-Noranda.

## Une région mobilisée, des attentes clairement exprimées

Pendant la campagne électorale, 58 municipalités et 19 partenaires régionaux ont appuyé la Déclaration de l'Abitibi-Témiscamingue. Leur message est clair : des réalités distinctes exigent des réponses distinctes. La région ne demande pas la charité du nouveau gouvernement, elle demande l'équité. Cela commence par régler la question du déséquilibre fiscal.

Selon l'étude d'Aviseo Conseil réalisée pour la CPAT, l'Abitibi-Témiscamingue génère chaque année 1,7 milliard de dollars en revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec. Elle accuse pourtant un déficit fiscal estimé entre 666 et 822 millions de dollars par année, soit jusqu'à 6,7 milliards de dollars sur dix ans.

Pour les préfets, ce constat appelle un véritable plan de rattrapage. L'état des routes, des écoles et des établissements de santé, l'accès au logement et le maintien des services de proximité influencent directement la qualité de vie de la population ainsi que la capacité de la région à attirer et à retenir des familles.

La plateforme électorale de la CPAT propose des solutions autour de cinq priorités : corriger le sous-investissement public, mieux reconnaître la contribution des ressources naturelles, renforcer l'autonomie régionale, assurer un développement énergétique adapté et soutenir l'occupation durable du territoire. Ces priorités guideront les démarches des préfets auprès du nouveau gouvernement.

**Les réalités régionales doivent compter dès les premières décisions**
La CPAT accueille avec intérêt la volonté du premier ministre d'agir en matière d'immigration et d'itinérance au cours des 100 premiers jours de son mandat. Elle insiste toutefois pour que les mesures annoncées tiennent compte des réalités de l'ensemble du Québec, y compris celles des communautés éloignées et moins densément peuplées.

En matière d'immigration, la nouvelle planification devra prendre en considération les besoins de l'Abitibi-Témiscamingue. Malgré une productivité supérieure à la moyenne québécoise et un faible taux de chômage, la région doit composer avec des défis démographiques importants et une rareté persistante de main-d'œuvre. Sa capacité à accueillir et à établir durablement de nouvelles personnes est essentielle à la vitalité de ses communautés, au maintien des services et à son développement économique.

En matière d'itinérance, les données préliminaires du dénombrement de 2025 indiquent que l'itinérance visible aurait augmenté de près de 120 % en trois ans en Abitibi-Témiscamingue, soit la plus forte progression observée au Québec. L'éloignement, la pénurie de logements abordables et l'accès limité à certains services spécialisés compliquent les interventions. La CPAT demande que le budget spécial annoncé par le gouvernement et la table de concertation prévue tiennent compte de ces réalités.

**Citations des préfets**
« Au Témiscamingue, certaines de nos communautés sont à plusieurs heures des grands centres de services. Un ministre qui connaît ces distances fera toute la différence quand viendra le temps d'adapter les programmes à notre réalité. Nous attendons maintenant du gouvernement une écoute réelle, un dialogue soutenu et des engagements qui se concrétisent. Nous voulons bâtir avec lui un partenariat qui donne des résultats pour toute la région. »
**Martin Lefebvre, préfet de la MRC de Témiscamingue**

« Notre région n'a pas un problème de performance : notre productivité dépasse la moyenne québécoise et notre taux de chômage est parmi les plus bas au Québec. Nos entreprises sont prêtes à croître, mais elles manquent de bras. Avec nos défis démographiques, c'est la capacité de nos villes et villages à maintenir les services qui est menacée. Nous avons besoin de l'immigration : c'est la vitalité même de notre région qui est en jeu. »
**Nathalie-Ann Pelchat, préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or**

« Les décisions prises à Québec ont des effets bien concrets dans nos villes et nos villages. Pour qu'elles répondent à nos besoins, elles doivent tenir compte des distances, de la dispersion de la population et de la réalité de nos petites communautés. Le déséquilibre fiscal, nos citoyens le vivent au quotidien : des routes

en mauvais état, des écoles et des établissements de santé qui se détériorent et des services à la population qui s'éloignent. Les chiffres sont connus. Ce qu'il faut maintenant, c'est un gouvernement qui passe à l'action »
**Éric Comeau, préfet suppléant de la MRC d'Abitibi**

« Notre ambition est que l'on puisse vivre, travailler, étudier et vieillir dans des communautés dynamiques partout en Abitibi-Témiscamingue. Chaque décision gouvernementale devrait contribuer à renforcer cette vitalité. Nous avons besoin d'un gouvernement qui comprend ce que signifie occuper un vaste territoire et qui s'engage à nos côtés pour en assurer l'avenir, des plus grands centres jusqu'aux plus petites municipalités. »
**Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest**

La CPAT souhaite rencontrer le premier ministre et la personne qui sera désignée ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue afin de convenir des prochaines étapes pour faire avancer les priorités régionales.

*« La campagne est terminée; il faut maintenant donner suite aux engagements et nos attentes sont grandes. L'Abitibi-Témiscamingue est mobilisée et prête à contribuer. Nous attendons du gouvernement qu'il le soit tout autant »,* conclut Gilles Chapadeau.

**La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue**
La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les quatre territoires de MRC de la région, qui compte 148 500 habitants et se compose de 62 municipalités. Depuis 2015, elle est l'interlocutrice régionale privilégiée des gouvernements du Québec et du Canada.

- 30 –

**Source et renseignements**

Émilie Dumas
Directrice de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Cell. : 819 856-6236